

POINT DE VUE

Pourquoi nous sommes en Macédoine

par Javier Solana

POURQUOI l'Union européenne a-t-elle consacré autant de temps et de ressources aux récents efforts visant à ramener la paix et la stabilité dans les Balkans ? En partie, bien sûr, parce que l'Union a un intérêt direct à prévenir un conflit à ses portes, avec toutes les conséquences qu'il comporterait en termes de souffrances humaines et de dégâts économiques. Mais aussi parce que, en tant qu'organisation fondée sur des principes de paix et de réconciliation, l'Union a le devoir d'aider les autres à accéder aux bénéfices que l'Europe occidentale a retirés de cinquante ans de paix.

Ramener la paix dans les Balkans n'a pas été facile - et il est trop tôt pour dire que nous avons réussi à le faire en Macédoine. Depuis le début de la désintégration de la Yougoslavie, il y a dix ans, la communauté internationale a appris, parfois dans la douleur, à travailler ensemble. La paix dans les Balkans dépend

toujours fortement de la poursuite d'un soutien extérieur à la région. Cela signifie à la fois des ressources militaires (les pays européens fournissent la grande majorité des troupes de maintien de la paix dans la région, environ 38 000 hommes sur 50 000) et de l'aide économique - collectivement, l'Union européenne et ses Etats membres ont investi plus de 18 milliards d'euros en assistance dans les Balkans au cours de la décennie écoulée.

Ces derniers mois, nous avons dû faire face à un nouveau défi immédiat : faciliter la paix et la réconciliation dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Lire la suite page 11

✶

Pourquoi nous sommes en Macédoine

Suite de la première page

A bien des égards, les problèmes de ce pays sont une variante de ceux qui ont sous-tendu d'autres conflits balkaniques récents. Ils trouvent leur origine dans une méfiance profonde et ancienne entre des groupes ethniques et religieux différents.

A ce sujet, la réponse de l'Union de la communauté internationale dans son ensemble a été très claire : aucune solution ne pourra être trouvée par une partition sur des bases ethniques. Ce principe est partagé par les pays des Balkans : en novembre 2000, le sommet de Zagreb, qui rassemblait pour la première fois l'ensemble des pays de la région, a souligné que les progrès de ces pays vers la démocratie, l'Etat de droit, la réconciliation et la coopération seraient fondés sur le respect des frontières existantes et des autres obligations internationales.

Cela passe par une reconnaissance du fait que tous les individus, quel que soit le groupe ethnique ou religieux auquel ils appartiennent, sont partie prenante dans l'avenir de leur pays. Cela suppose la liberté d'utiliser leur propre langue. Cela suppose que tous les groupes participent à la gestion des affaires publiques dans tous ses aspects et à tous les niveaux. Cela suppose une protection pour les minorités. Surtout, cela suppose que le dialogue remplace la violence. C'est ainsi que l'Union européenne s'est construite. Un demi-siècle de coopération pacifique et de stabilité sont là pour attester de l'efficacité de la méthode.

Au cours des dernières semaines,

j'ai investi beaucoup de temps et d'énergie, avec le représentant de l'Union européenne à Skopje, François Léotard, pour aider les Macédoïens à aller vers une solution de leurs problèmes conforme à ces principes. Cela n'a jamais été facile. Parfois, il a même pu sembler que la solution était hors de portée. Pourtant, le 13 août, j'ai assisté à la signature par les représentants des principaux partis politiques d'un accord qui offre un réel espoir. Cet accord, qui aborde notamment les questions que je viens d'évoquer, fournit en effet le cadre d'une solution politique pour mettre fin au conflit.

ment est également lié à une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception de ceux qui font l'objet d'une mise en examen pour crimes de guerre. Cette mesure a maintenant été offerte par le président macédoïen et acceptée par les rebelles.

A côté des questions liées au désarmement et à l'amnistie, il est prévu que le Parlement macédoïen doit rapidement adopter les mesures législatives visant à mettre en vigueur plusieurs des éléments de l'accord, y compris des modifications fondamentales de la Constitution du pays. Je crois que les dirigeants politiques de la Macédoïne sont attachés à une mise en œuvre

A bien des égards, les problèmes de ce pays sont une variante de ceux qui ont sous-tendu d'autres conflits balkaniques récents. Ils trouvent leur origine dans une méfiance profonde et ancienne entre des groupes ethniques et religieux différents

Mais ne nous y trompons pas : la signature de cet accord-cadre ne marque pas la fin d'un processus. Elle n'est que le début d'un nouveau chapitre. Beaucoup de travail reste à accomplir et les dirigeants devront faire preuve de maturité pour faire en sorte que les bonnes intentions inscrites dans l'accord se matérialisent effectivement.

Un des éléments essentiels de l'accord est la cessation complète des hostilités, suivie du désarmement des forces rebelles. La collecte des armes incombera à l'OTAN, qui a déjà envoyé un premier contingent de troupes en Macédoïne pour préparer le terrain en vue du déploiement d'une mission de plusieurs milliers d'hommes. Le déploiement dépendra du respect du cessez-le-feu par les deux parties. Le désarme-

ment est également lié à une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception de ceux qui font l'objet d'une mise en examen pour crimes de guerre. Cette mesure a maintenant été offerte par le président macédoïen et acceptée par les rebelles.

ment est également lié à une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception de ceux qui font l'objet d'une mise en examen pour crimes de guerre. Cette mesure a maintenant été offerte par le président macédoïen et acceptée par les rebelles.

ment est également lié à une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception de ceux qui font l'objet d'une mise en examen pour crimes de guerre. Cette mesure a maintenant été offerte par le président macédoïen et acceptée par les rebelles.

ment est également lié à une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception de ceux qui font l'objet d'une mise en examen pour crimes de guerre. Cette mesure a maintenant été offerte par le président macédoïen et acceptée par les rebelles.

ment est également lié à une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception de ceux qui font l'objet d'une mise en examen pour crimes de guerre. Cette mesure a maintenant été offerte par le président macédoïen et acceptée par les rebelles.

ment est également lié à une amnistie pour tous les rebelles, à l'exception de ceux qui font l'objet d'une mise en examen pour crimes de guerre. Cette mesure a maintenant été offerte par le président macédoïen et acceptée par les rebelles.

Javier Solana